



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Réunion du Conseil d'établissement

Réunion du Conseil d'établissement

Date : Le mardi 12 juin 2012

Heure : 17 h

Lieu : Bibliothèque

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour doc.
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mai 2012 doc.
3. Suivi du procès-verbal du 28 mai 2012
4. Mot du président
5. Mot de la direction
6. Approbation des fournitures scolaires doc.
7. La Source
8. Fondation Saint-Zotique doc.
9. Service de garde
10. Varia sorties de fin d'année
sécurité rue Notre-Dame

François Lauzon

Président



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

**Conseil d'établissement
École Saint-Zotique
Procès verbal
du mardi 12 juin 2012**

Étaient présents :

Yolande Brunelle	Directrice
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Véronique Landry	Psychoéducatrice
Christiane Isabelle	Secrétaire
Julie Mercure	Représentante pour La Source
Sylvie Godin	Parent
Damaris Ayong	Parent
Johane Lauzon	Parent
Monsieur François Lauzon	Président
Monsieur Danik St-Jacques	Parent

Étaient absentes :

Francis Collette	Technicien/Service de garde
------------------	-----------------------------



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Monsieur Lauzon fait lecture de l'ordre du jour.

Il y a eu lecture de l'ordre du jour. Monsieur St-Jacques propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-06-12-49** et madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-06-12-49** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé. »

La résolution **CÉ-2012-06-12-49** est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption du procès verbal du 25 avril 2012

Monsieur St-Jacques propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-06-12-50** et madame Landry appuie. La résolution **CÉ-2012-06-12-50** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter le procès-verbal proposé. »

La résolution **CÉ-2012-06-12-50** est adoptée à l'unanimité.

3. Suivi du procès verbal du 25 avril 2012

Un tableau sur l'organisation scolaire pour l'année prochaine est présenté.

Il manque encore quelques élèves mais ce tableau est assez proche de la réalité que nous prévoyons pour l'année prochaine.

Le ratio de la classe combinée devrait comporter 2 élèves de moins que dans les classes 21 et 31. Il faudra voir à la rentrée de quelle façon on pourra équilibrer les groupes en tenant compte de la convention collective.

4. Mot du président

Monsieur Lauzon nous informe que le conseil des commissaires aura lieu à 19h le 27 juin à la salle Laure Gaudreau de la CSDM.

Nous avons reçu une réponse positive à la demande que nous avons faite au sujet de la clôture.

Monsieur Lauzon fait lecture de sa démission comme président du CÉ.

Monsieur St-Jacques remet une lettre de démission comme membre du CÉ.



5. Mot de la direction

Madame Brunelle remercie mesdames Godin, Lauzon, Ayong, Mercure et le personnel enseignant pour leur assiduité aux réunions. Cela a permis un bon fonctionnement. Elle souhaite aussi bonne chance à Madame Godin qui a terminé son mandat.

En rencontre Sylvie Laroche a souligné l'excellent travail de nos parents bénévoles aux Petits déjeuners.

Monsieur Lauzon accepte de venir passer le flambeau lors de l'Assemblée générale des parents en septembre prochain.

Le spectacle de fin d'année regroupe plusieurs enfants, pour cette raison on l'a scindé en deux séances qui auront lieu les 18 et 19 juin.

Cette semaine les 4^e, 5^e et 6^e sortiront pour aller en équitation.

La semaine suivante, ce seront les petits jusqu'à la 3^e qui se rendront au CEPSUM.

Remerciements à tout le personnel pour l'investissement de chacun dans l'organisation des activités de l'école.

Madame Brunelle mentionne plusieurs améliorations au fil des ans.

6. Approbation des fournitures scolaires

Il est à prévoir des corrections à la liste des articles scolaires pour les groupes 31 et 32.

On demande de comparer les montants proposés pour les cahiers d'exercices de cette année à ceux de l'année dernière. La plupart des augmentations de coût sont dues à des augmentation de prix.

Monsieur St-Jacques propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-06-12-51** et madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-06-12-51** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter les listes de fournitures scolaires proposées. »

La résolution **CÉ-2012-06-12-51** est **adoptée à l'unanimité**.

7. La Source

La fête de clôture des activités a été un succès.

Le commencement des activités à l'automne n'est pas encore déterminé, on pense que cela pourrait aller jusqu'en octobre.

Il y aura une distribution des livres de recette aux élèves qui en ont demandé et les activités pour gardiens avertis seront annoncées au même moment, d'ici la fin de l'année scolaire.

La Source recevra un prix Méritas Montréal à cœur pour l'ensemble de l'œuvre.



8. Fondation Saint-Zotique

Madame Émond a remis sa démission.

Madame Lauzon propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-06-12-52** et madame Landry appuie. La résolution **CÉ-2012-06-12-52** stipule ce qui suit : « Suite à la démission de madame Jocelyne Émond, madame Julie Côté accepte le poste à la présidence de la Fondation . »

La résolution **CÉ-2012-06-12-52** est **adoptée à l'unanimité.**

Madame Landry propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-06-12-53** et madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-06-12-53** stipule ce qui suit : « Attendu que madame Jocelyne Émond a présenté sa démission à l'organisme, il est recommandé que madame Julie Côté la remplace à titre de signataire au compte de l'organisme à la Caisse populaire Quartier de St-Henri madame Doris Baril continuera à agir à titre de signataire. Les deux signatures sont requises pour valider un chèque ou un retrait. »

La résolution **CÉ-2012-06-12-53** est **adoptée à l'unanimité.**

9. Service de garde

Rien à signaler.

10. Varia

Sécurité sur la rue Notre-Dame

Il y aurait lieu de prendre des mesures pour demander des moyens efficaces pour réduire la vitesse permise et effective sur la rue Notre-Dame.

La réunion prend fin à 18h20.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 24 septembre 2012.

Le directeur,

La présidente du CÉ,

Alain Provost

Damaris Ayong